

Contexte :

Le Syndicat rivières Salat Volp, syndicat mixte créé en 2000, couvre la totalité des bassins versants du Salat et du Volp sur plus de 1 700 km². Le syndicat assume la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) pour le compte de ses 4 EPCI membres (114 communes).

Afin d'exercer cette compétence, le SSV pilote et anime un Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau 2023-2027 et un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) pour la période 2024-2030.

Pour le PAPI, le syndicat doit mettre en œuvre un programme constitué de 33 actions dont certaines sont réalisés en interne et d'autres par des prestataires externes. C'est dans ce cadre, que le recrutement d'un(e) animateur(trice) du PAPI débuté en 2024 est lancé.

Description des missions confiés :

Sous l'autorité du Président et du Directeur, en collaboration avec le Technicien prévention des inondations, vous serez chargé(e) de :

Activité 1 : Animation du Papi

- Tâche 1 : Pilotage du programme PAPI, avec le soutien d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) et du coordonnateur PI, en collaboration avec les autres chargées de mission PAPI et le personnel administratif
- Tâche 2 : Préparer, convoquer et animer pour les différentes réunions : COPIL, COTECH, ...
- Tâche 2 : Rédiger les différents comptes-rendus de réunions en lien avec les prestataires
- Tâche 3 : Suivi de l'AMO
- Tâche 4 : Avec le coordonnateur PI renseigner un tableau de bord des indicateurs d'avancement du Papi
- Tâche 5 : Communiquer et partager les résultats des études du PAPI

Activité 2 : Suivi technique et financier du Papi

- Tâche 1 : Assurer les missions administratives et financières associés à la contractualisation du PAPI (demandes et suivi des subventions auprès des divers financeurs, avenant potentiel PAPI ...)
- Tâche 2 : Effectuer un suivi et une transmission régulière des dépenses du PAPI vis-à-vis du syndicat, de l'Etat (logiciel Triton) et des autres financeurs
- Tâche 3 : Rédaction des bilans annuels et pluriannuels

Activité 3 : Conduite d'actions et de projets du PAPI

- Tâche 1 : Assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions externalisés du programme (rédaction de cahier des charges, consultations et suivi des marchés publics, suivi technique des prestations)
- Tâche 2 : Assurer la mise en œuvre de certaines actions portées en interne en collaboration avec les agents du syndicat notamment :
 - de l'axe 1 visant des actions de communication et sensibilisation notamment en milieu scolaire
 - de l'axe 2, 3, 4
 - de l'axe 5, 6, 7 en collaboration avec le technicien PI référent des actions de ces axes pré-cités

Profil recherché :

● **Niveau de formation requis :**

Niveau minimum Bac + 3 dans le domaine de la prévention des inondations.

● **Formation et qualification nécessaires :**

- Permis B obligatoire
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou équivalent

● **Compétences nécessaires :**

⇒ **Compétences professionnelles :**

- Expérience requise dans le domaine de la prévention des inondations.
- Savoir rendre compte de toutes les informations utiles en temps réel à la hiérarchie.
- Avoir une bonne qualité rédactionnelle et l'esprit de synthèse.

⇒ **Compétences techniques :**

- Connaissance de la fonction publique territoriale et des collectivités territoriales
- Connaissance des outils informatiques de bureautique
- Connaissances administratives, techniques et réglementaires approfondies dans le domaine de la prévention des inondations
- Savoir rechercher et proposer les meilleures solutions techniques
- Connaître le code de la commande publique

⇒ **Qualités requises :**

- Fortes qualités relationnelles (contacts réguliers avec élus, riverains, usagers, partenaires...)
- Avoir le sens du travail en équipe
- Avoir le sens du service public, de la rigueur, de l'organisation et des responsabilités
- Savoir communiquer
- Etre apte à l'autonomie, l'initiative, la polyvalence et la disponibilité

● **Résultats attendus :**

- Réaliser les fiches actions du Papi d'Intention du Salat.
- Image positive et notoriété de la collectivité auprès des usagers, des élus et des partenaires.

Conditions de recrutement :

- Recrutement sur la forme **Contrat de droit public à durée déterminée** en application de l'article L. 332-8.2° du code général de la fonction publique pour une durée d'un an.
- Durée : Temps plein (base de 35h/semaine avec protocole ARTT)
- Résidence administrative : Saint-Girons (09)
- Salaire : suivant grille indiciaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux plus régime indemnitaire (RIFSEEP), CNAS, titres restaurant, participation de l'employeur à la mutuelle et prévoyance.
- Poste à pourvoir au 1^{er} décembre 2026.

Candidatures :

Adresser une lettre de motivation (manuscrite) et un CV date limite de dépôt le 12 octobre 2026.

à Monsieur le Président, Syndicat rivières Salat Volp – Rue Trinqué – 09200 Saint-Girons.

Préférence par mail à secretariat@salatvolp.fr (demander impérativement un accusé de réception) avec pièces jointes sous forme pdf et nommées nom_prénom_cv.pdf et nom_prénom_lm.pdf
Renseignements : Monsieur Gilles DOMENC, Directeur du SSV : 05-34-14-01-73 g.domenc@salatvolp.fr